

## Résolution

- vu les multiples questions soulevées par l'importation d'agrocarburants en Suisse:
  - les agrocarburants provenant de monocultures industrielles aggravent les crises alimentaires et les troubles sociaux
  - le boom des agrocarburants est à l'origine de violations graves des droits de l'homme
  - les agrocarburants provenant de monocultures industrielles gaspillent l'eau potable
  - les agrocarburants provenant de monocultures ne remplacent aucun carburant fossile mais aggravent le bouleversement climatique
  - les agrocarburants provenant de monocultures industrielles augmentent la pauvreté, pas le développement
  - les agrocarburants provenant de monocultures industrielles menacent les forêts pluviales, la biodiversité et les biotopes;
- vu l'initiative parlementaire fédérale Rechsteiner demandant un moratoire de cinq ans sur l'importation des agrocarburants et des matières premières servant à leur production. Ne sont pas soumis au moratoire les carburants issus du biogaz, de déchets alimentaires, agricoles ou forestiers et d'huiles usagées, ni les carburants liquides issus d'une production décentralisée destinée à la consommation locale;
- vu l'acceptation de l'initiative Rechsteiner par la commission de l'environnement du Conseil national le 11 mai 2009;
- vu la motion 902 déposée le 28 janvier 2009 au parlement jurassien par Mme Erica Hennequin, priant le Gouvernement jurassien de prendre les dispositions nécessaires afin qu'il n'y ait, dans le Jura, aucune production d'agrocarburants à partir de végétaux cultivés dans ce seul but et ce durant les 5 prochaines années. Les déchets de plantes et le biogaz ne sont pas concernés;
- vu la demande permis de construire déposée par Green Bio Energy SA Delémont en date du 4 mai 2009 pour la construction d'une usine de production de bioéthanol;
- vu l'incertitude régnant sur l'origine des produits que l'usine multifonctionnelle d'éthanol envisage de traiter à Delémont;

**Le Conseil de ville demande au Conseil communal de surseoir à la demande de permis de construire tant que les demandes de moratoire au niveau cantonal et fédéral ne sont pas traitées et qu'une source d'éthanol provenant d'un procédé acceptable sur les plans éthiques, sociaux et environnementaux n'a pas été trouvée.**

Emmanuel Martinoli  
Groupe CS-POP-Verts

*[Handwritten signatures in blue ink, including names like "Espinois", "J. P. Fabre", "F. Dard", "R. Baud", "Mauri", "D. Chelot", "F. Baud", "F. Baud", "F. Baud", "F. Baud"]*